



## Jours fériés comme jours de congés

Par **XXVIII**, le **31/08/2016** à **16:41**

Bonjour je vous explique ma situation :

Je suis opticien et je travaille dans un magasin où les jours de repos ne sont pas fixes mise à part le dimanche. Donc toutes les semaines j'ai le dimanche de repos et un autre jour de la semaine choisi aléatoirement.

Quand il y a un jour férié dans la semaine mon patron nous impose à moi et ma collègue d'avoir ce jour férié comme jour de repos sans compensation alors que le magasin est fermé. Par exemple pour la semaine du 11 au 17 juillet. On a eu en jour de repos le jeudi 14 juillet et le dimanche 17 et le magasin était fermé le 14 juillet.

A t'il le droit de faire ça ?

Merci d'avance pour la réponse.

Par **P.M.**, le **31/08/2016** à **19:37**

Bonjour,

L'employeur en agissant ainsi n'exécute pas de bonne foi le contrat de travail et détourne les dispositions de l'[art. 39 de la Convention collective nationale de l'optique-lunetterie de détail](#). et éventuellement de l'[art. 10](#) si vous êtes à temps partiel et que c'est bien celle-ci qui vous est applicable...